



ALERTE ROUGE

AU SPIP DE FLEURY-MÉROGIS

COMMUNIQUÉ

La Souffrance au Travail Menace la Qualité de l'Insertion

Le 14 novembre dernier, la délégation **FO Justice** s'est rendue au Centre Pénitentiaire de Fleury-Mérogis. Notre représentante régionale pour le personnel d'Insertion et de Probation a pu échanger avec les Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation du SPIP.

Le constat est **sans appel** : pour exercer au SPIP de Fleury-Mérogis, la première compétence exigée d'un CPIP est d'être un **excellent apnéiste**.

La Tête Sous l'Eau : Surcharge et Dégradation des Conditions de Travail

La phrase la plus couramment entendue est le cri d'alarme : « **Je suis sous l'eau !** »

- **Surcharge de Travail Explosive** : La majeure partie de nos collègues gère des effectifs se situant entre **90 et 100 personnes détenues**, directement impactés par le surencorement chronique du CP.
- **Heures Supplémentaires Systématiques** : Aucun CPIP ne parvient à effectuer « **QUE** » les 7h12 quotidiennes contractuelles. L'accumulation des heures écorcées est devenue une **norme mensuelle inacceptable**. Ces "heures invisibles", souvent effectuées à domicile le week-end (traitement des mails chronophages, rattrapage des rapports en retard), sont une preuve de l'engagement forcé et nuisent gravement à l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle.
- **Sacrifice de la Qualité du Service Public** : La frustration est immense. Les CPIP estiment ne plus pouvoir garantir un travail d'insertion de qualité et expriment une **énorme culpabilité** de ne pas pouvoir s'entretenir plus régulièrement avec les personnes détenues de leur effectif.

Les CPIP : Variables d'Ajustement d'une administration carencée

Le SPIP pallie régulièrement les difficultés rencontrées par les autres services, au mépris des missions fondamentales des CPIP.

Dysfonctionnement Externe	Conséquence Directe sur les CPIP
Problèmes de fonctionnement du greffe	Impact direct sur la préparation des Commissions d'Application des Peines (CAP) et des débats. Ex. : Un rôle passant de 3 à 55 situations à traiter en une journée , avec rôles et avis RAP arrivant très tardivement.
Carence en effectif du pôle administratif /RH	Les permanenciers CPIP sont désormais chargés du tri et de la distribution du courrier .
Tâches transférées sans concertation	Il est demandé aux CPIP de vérifier systématiquement avec la préfecture le statut OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) des détenus, une vérification qui incombait auparavant au greffe.

**Période précédente
(Juillet)**

Les CPIP étaient chargés de recevoir les appels pour les dossiers de permis de visite et parloirs, et de se rendre à la fouille faute d'interlocuteurs dédiés.

L'assistante sociale du service n'est pas épargnée, avec une charge de travail **exponentielle** (à minima **10 heures de travail quotidiennement**), face à un public incarcéré de plus en plus défavorisé.

● **FO Justice Dit STOP !**

Nos collègues CPIP sont en **souffrance physique et morale**. On leur en demande toujours plus.

FO Justice entend les difficultés des autres services, mais se demande : qui vient en aide au SPIP ?

STOP à l'utilisation systématique des CPIP pour combler les carences structurelles de l'établissement.

De plus, le sentiment de **manque de reconnaissance** revient de manière lancinante.

FO Justice porte haut et fort la parole de nos collègues : ils ont besoin d'un soutien sans faille et d'une Direction qui **assoit la place du SPIP** au sein du centre pénitentiaire, conformément à ses missions de prévention de la récidive et d'insertion/réinsertion.

Nous mettons en garde contre l'épuisement professionnel (Burn-out) imminent de nos collègues. À force de tirer sur la corde, elle finira par rompre.

FO Justice CPIP – le 28 novembre 2025

